



Conseil des droits de l'homme

21^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Grenade

Genève, le 26 janvier 2015

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la Grenade et la remercie pour son deuxième rapport national.

La Suisse salue les efforts fournis par la Grenade dans la ratification de traités internationaux et l'encourage à les poursuivre. Par ailleurs, notre délégation prend note de la réforme constitutionnelle actuellement en cours à la Grenade et des consultations qui l'accompagnent. La Suisse souhaite attirer l'attention de la Grenade sur deux sujets :

Concernant la situation des minorités sexuelles, **la Suisse recommande de mettre en conformité la législation de la Grenade avec le droit international, en dépénalisant les relations privées entre adultes consentants de même sexe et en proscrivant toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.**

En outre, la Suisse recommande le lancement d'une consultation politique afin que soient discutées les modalités de l'abolition de la peine de mort. Elle propose à la Grenade de ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

Je vous remercie.